

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **MUSI1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

[Introduction](#)

MUSI1BA -

3. une formation à la **musicologie** dans toutes ses composantes (histoire, analyse, esthétique sociologie, musique populaire, organologie, méthodologie, etc.).

La première année du premier cycle s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

MUSI1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (22 crédits)

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres.



o Musicologie (75 crédits)



Bloc
annuel

1 2 3

⌘ LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Sylvain Camilleri	50 [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	
-------------	---	-------------------	-------------------------------	--

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles ci-dessous).

Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html).

Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en études allemandes (*) [prog-2023-minalle]
- > Mineure en études anglaises (*) [prog-2023-minangl]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2023-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2023-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2023-minchin]
- > Mineure en culture et création [prog-2023-mincucrea]
- > Mineure en études françaises (*) [prog-2023-minfran]
- > Mineure en études hispaniques (*) [prog-2023-minhisp]
- > Mineure en histoire [prog-2023-minhist]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2023-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2023-minfilo]
- > Mineure en études italiennes [prog-2023-minita]
- > Mineure en linguistique [prog-2023-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2023-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2023-minmedi]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [prog-2023-minneer]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2023-minori]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2023-minstic]
- > Mineure en études de genre [prog-2023-mingenre]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2023-mindd]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2023-minhuso]
- > Mineure en études européennes [prog-2023-mineuro]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2023-minspol]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2023-minsoca]
- > Mineure en information et communication [prog-2023-mincomu]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2023-mintheo]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2023-minculits]
- > Mineure en architecture [prog-2023-minarch]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2023-mindenv]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2023-minogest]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2023-minsped]
- > Mineure en droit (accès) [prog-2023-minadroi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2023-minmpme]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2023-minodroi]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2023-minreli]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2023-minoeco]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2023-mindata]
- > Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » [prog-2023-mindhis]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.




Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavaliere Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	ES [q1] [30h] [3 Crédits] 
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	ES [q1] [45h] [4 Crédits] 
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	ES [q1] [45h] [5 Crédits] 

o Arts et civilisations

o Dans le deuxième et le troisième blocs

L'étudiant prend quatre cours (20 crédits). Les années paires, il suit obligatoirement LMUSI1511 et prend un cours au choix. Les années impaires, il prend deux cours au choix.

o LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	 [q1] [30h] [5 Crédits] 
-------------	--	------------------------	---

o Cours au choix



⌘ LALLE1212	Allemand: niveau moyen 🟡	Ann Rinder (coord.)	DP [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch	



MUSI1BA - 3e bloc annuel

● Obligatoire

✂ Au choix

△

○ LMUSI1555	Histoire de la musique du romantisme au XXe siècle et exercices	Christophe Pirene	15 [q2] [15h] [5 Crédits] 🚫 🌐
○ LMUSI1556	Analyse musicale du romantisme au XXe siècle et exercices	Brigitte Van Wymeersch	15 [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🚫 🌐
○ LMUSI1557	Histoire de la musique du baroque au classicisme et exercices	Christophe Pirene	15 [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 🌐
○ LMUSI1558	Analyse musicale du baroque au classicisme et exercices	Elise Van Schingen (supplée Brigitte Van Wymeersch)	15 [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 🌐

○

LFIAL1424	Histoire de l'époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	[q2] [22.5h] [5 Crédits]
-----------	------------------------------------	-----------------------	--------------------------------

o Langues modernes et anciennes

L'étudiant choisit au moins 13 crédits de langues modernes durant son bachelier. Il choisit les 5 crédits restants parmi

⊗ LGLOR1270	Grec II	Sarah Béthume	FB [q2] [45h +30h] [5 Crédits]
⊗ LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye Louise Willocx	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LGLOR1722	Explication d'auteurs grecs B		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖
⊗ LFIAL1180	Latin I	Lysiane Delanaye	FB [q1] [30h +30h] [5 Crédits]
⊗ LFIAL1181	Auteurs latins	Aaron Kachuck	FB [q1] [30h +0h] [5 Crédits] > English- friendly
⊗ LGLOR1431	Littérature latine	Sarah Béthume	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LGLOR1230	Latin II	Lysiane Delanaye	FB [q2] [45h +30h] [5 Crédits]
⊗ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Lysiane Delanaye Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B	Lysiane Delanaye Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖

⊗ Autre cours de langue grecque ou latine

L'étudiant peut également choisir un autre cours de langue grecque ou latine dans le programme du [bachelier en langue et lettres anciennes, orientation classiques](#). Il prendra contact avec le titulaire du cours, ainsi qu'avec son [secrétaire de jury](#) pour demander un accord préalable.

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits

MUSI1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

-

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

PÉDAGOGIE

La première année du programme de bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire.

La **formation commune** comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie,...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

Les **cours disciplinaires** sont dispensés dès le premier quadrimestre du premier cycle et occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline. Une équipe d'assistants suit également de façon personnalisée le parcours de l'étudiant.

Tout au long de son cursus de bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, visites, concerts.

Dès le deuxième quadrimestre de la première année, les cours propres à la **discipline** s'appuient sur différents outils pédagogiques qui visent tous un apprentissage actif.

Tout au long du programme de bachelier, de nombreuses **excursions scientifiques, voyages et concerts** permettent aux étudiants de renforcer sur le terrain les savoirs acquis au cours. Ces voyages sont programmés par l'équipe enseignante en lien avec les sujets traités et dans un souci de progression.

Certains cours font également appel aux techniques de **e-learning** ou apprentissage en ligne, qui impliquent l'utilisation des nouvelles technologies multimédias et de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage. Ces techniques favorisent entre autres la collaboration à distance, l'évaluation collective de travaux et facilitent l'accès à des ressources et à des services, comme le **Service de l'Image**, grâce auquel les étudiants ont accès à des bases de données d'images de grande qualité et/ou originales et à de nombreux supports de cours en rapport avec les matières dispensées, peuvent scanner des documents, etc.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoignent de niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) et [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) correspondants.

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) et [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en histoire](#) et [Master \[60\] en histoire](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#)
- [Master \[120\] en philosophie](#) et [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#).

Dernière mise à jour : juillet 2022

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Brigitte Van Wymeersch](https://uclouvain.be/repertoires/brigitte.vanwymeersch) (<https://uclouvain.be/repertoires/brigitte.vanwymeersch>)

Jury

- Président: Philippe Hambye